

Procédure de départ de matériel

1. Étapes générales

1. **Se référer à la fiche de sortie**, qui liste le matériel emprunté.
2. **Vérifier le paiement de la cotisation**. La majorité des adhérents règle leur cotisation en ligne : vérifier si une mention est déjà indiquée sur la fiche de sortie.
3. **Prendre le chèque de caution**, dont le montant correspond à la valeur indiquée dans la case « *Valeur totale de remplacement* » de la fiche de sortie.

Nous ne sommes pas là pour aider au chargement.

2. Cas particuliers

2.1 Tables

Indiquer sur le tableau « **État des lieux - Tables et bancs** », disponible au local :

- le **numéro** de chaque table empruntée,
- son **état** (rayure, peinture, accroc, etc.).

Le numéro de la table se trouve sous le plateau, du côté correspondant au **bas de la table**.

2.2 Barnums

Identification

- Le parc compte **3 barnums 3x3** et **2 barnums 3x6**.

- Chaque barnum possède un **numéro unique**, repéré par un **serflex de couleur** avec un numéro apposé à plusieurs endroits (housse, sac, armature).
- Le numéro **n'est pas connu à l'avance** : il est à rajouter sur la fiche de sortie.
- Pour différencier un 3x3 d'un 3x6 avant même de l'ouvrir : voir le **nombre de pieds** (4 pieds = 3x3, 6 pieds = 3x6).

Procédure au moment du prêt

1. Le bénévole ouvre, **avec l'aide de l'emprunteur et en présence de l'emprunteur**, le barnum emprunté, pour vérifier qu'il s'ouvre correctement.
2. Le bénévole relève le numéro (serflex de couleur) et l'**indique sur la fiche de sortie**.
3. Si le barnum ne s'ouvre pas correctement : le **mettre de côté et prévenir un membre du bureau**. Ne pas le prêter.
4. **Demander à l'emprunteur s'il a besoin des côtés.**

Matériel à fournir obligatoirement avec chaque barnum (par pied)

Type de barnum	Nombre de pieds	Sangles	Sacs de lestage	Côtés
Barnum 3x3	4	4	4	4
Barnum 3x6	6	6	6	6

Restriction d'emprunt

- Le **3x3** est empruntable par les particuliers comme par les associations.
- ⚠ Le **3x6** est réservé aux **associations** uniquement ; il ne peut pas être emprunté par un particulier.